

Comité de suivi du projet du Lac à Paul

Compte-rendu de la réunion tenue le 27 septembre 2016
Bureau d'Arianne Phosphate, Chicoutimi

Étaient présents

Présents :

Daniel Gaudreault, Président
Éric Arseneault
Gervais Bérubé
Henri-Paul Côté
Karyna Tremblay
Pierre-Luc Gaudreault
Coordonnatrice : Élise Girard-Gagnon

Absences motivées :

André Dufour
Alain Gagnon
Marie-Josée Morency

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Compte-rendu de la réunion du 27 avril 2016
- 4) État d'avancement du projet, fusion d'Agrium et Potash Corp
- 5) Retour sur la consultation publique
- 6) Code d'éthique du comité de suivi
- 7) Modes privés de prévention et de règlement des différends (discussion)
- 8) Banque de candidatures
- 9) Date pour groupe de travail sur les enjeux
- 10) Varia

1) Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté.

Ouverture de la réunion à 18:40, proposée par Henri-Paul Côté et secondée par Pierre-Luc Gaudreault.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Président fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Gervais Bérubé et secondée par Pierre-Luc Gaudreault.

3) Compte-rendu de la réunion du 27 avril 2016

Les membres du comité déclarent avoir lu le compte-rendu de la réunion du 27 avril 2017.

Un suivi est fait sur les points suivants :

- Retour sur les commentaires sur le site internet : Karyna Tremblay présente les fiches d'informations proposées pour répondre aux commentaires. La première fiche décrit l'ensemble du projet, la seconde le volet transport. Lorsqu'elles seront terminées, elles seront disponibles sur le site internet d'Ariane Phosphate.

L'adoption du compte-rendu de la réunion précédente est proposée par Pierre-Luc Gaudreault et secondée par Henri-Paul Côté.

4) État d'avancement du projet, fusion d'Agrium et Potash Corp

Les deux grandes compagnies de fertilisants au Canada, Agrium et Potash Corp, ont récemment fusionné, créant un nouveau géant dans l'industrie. La nouvelle compagnie restera un acheteur net de phosphate.

Avancement du projet :

- Le financement poursuit son cours, on reste optimistes.
- Ariane travaille sur les contournements de certains chalets (lorsque possible) avec le MDDELCC, le MERN et le MFFP et sur les demandes de permis (baux d'occupation, certificats d'autorisation, etc.)
- Les séances d'information de l'ACEE sur le terminal maritime en rive nord ont été annoncées :
 - Séance portes ouvertes (kiosques thématiques) : 4 octobre 2016 de 15 h à 22 h
 - Séance publique avec modérateur : 5 octobre 2016, de 18 h 30 à 22 h 30

5) Retour sur la consultation publique

Tout le monde s'entend pour dire que ça s'est bien passé. Puisque c'est la première rencontre et qu'il n'y a pas encore de travail, il est normal qu'il y ait eu peu de participants. La présentation était claire et complète.

L'année prochaine, il faudra trouver des façons de mieux rejoindre les gens pour annoncer la rencontre, pour faire connaître le comité. Plusieurs possibilités seront étudiées la prochaine fois,

comme la publicité à la radio, un article dans le journal sur une entrevue avec le président, l'utilisation des mécanismes de communication prévus pour la construction ou l'instauration d'une rencontre à date fixe. La stratégie sera revue l'année prochaine.

6) Code d'éthique du comité de suivi

La coordonnatrice lit la version proposée. Les membres apportent des corrections. La version corrigée sera envoyée aux membres pour présenter la charte dans sa forme finale à la prochaine réunion.

7) Modes privés de prévention et de règlement des différends (discussion)

- Conflit entre les membres (problème de comportement d'un ou de quelques membres)
 - Les membres portent le problème à l'attention du président. Si le problème concerne le président, les membres désignent l'un d'entre eux comme responsable.
 - Gradation des sanctions (par le président ou le responsable) :
 - Avertissement verbal
 - Avertissement écrit
 - Démission/Expulsion du membre
- Conflit avec un membre lié
 - Rencontre entre le président du comité de suivi et le chef des opérations d'Arianne Phosphate.
 - Arianne Phosphate devra alors intervenir auprès du membre lié qui pose problème.
- Conflit entre le comité de suivi et Arianne Phosphate
 - Rencontre entre le président du comité de suivi et le chef des opérations d'Arianne Phosphate.
 - Médiation externe (dispositions pour le choix et le paiement à discuter)
 - Ultiment en arbitrage : faire des démarches auprès du MERN pour voir si le ministère pourrait jouer ce rôle.

8) Banque de candidatures

Pour des questions d'efficacité et de gestion des coûts, mais surtout parce que les dernières recherches de candidats ont permis de trouver beaucoup de candidats intéressants, il est proposé de se servir de cette banque de candidats pour trouver un remplaçant à madame Ursula Larouche.

TITRE

ATTENDU QU'un siège du comité de suivi est vacant;

Sur la proposition de Henri-Paul Côté, appuyée par Gervais Bérubé :

IL EST RÉSOLU QUE LE COMITÉ DE SUIVI DU PROJET LAC À PAUL :
Utilise la banque de candidats existante pour combler le siège vacant.

9) Date pour groupe de travail sur les enjeux

Un sondage Doodle sera envoyé à Daniel Gaudreault, Henri-Paul Côté, Pierre-Luc Gaudreault et André Dufour pour trouver une date après le 15 octobre 2016.

10) Varia

Discussion sur le rôle d'Arianne Phosphate lors des séances d'information de l'ACEE. Arianne Phosphate sera présente dans la salle et pourrait être appelée à répondre à des questions qui relèvent de sa compétence (sur le produit, par exemple).

11) Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21:10, proposée par Éric Arseneault et secondée par Henri-Paul Côté.